

Initiales du maire

Initiales du gref.-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL D'ISSOUDUN,
TENUE LE 16 JUIN 2025 À 18H30

- **D'OCTROYER** le mandat de rapiéçage à l'entreprise « Les Entreprises Lévisiennes Inc. » au montant de 20 800,00\$, taxes en sus, afin d'exécuter les travaux de rapiéçage.

2025-06-126 3. Autorisation de dépenses / Remplissage de gravier dans le 5e rang et la route Marigot

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder au remplissage de gravier de routes non-pavées, notamment dans le 5e rang ainsi que sur la route Marigot;

ATTENDU les prix suivants pour les travaux requis :

- 1 600 tonnes de gravier MG20B à 14,90\$/tonne pour un total de 23 840\$
- Transport en vrac ; 3,36\$/tonne pour la route Marigot et 8,40\$/tonne pour le 5e rang pour un total de 8 904\$
- Nivelage à 200\$/heure pour un total de 11 heures à 2 200\$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

- **D'EXÉCUTER** les travaux susmentionnés;
- **D'AUTORISER** la dépense d'un montant de 35 000\$

4. Période de questions

Vient alors la période de questions.

2025-06-127 5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Gaston L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 18h44.

Je, Annie Thériault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Je, Élisabeth Charest, directrice générale et greffière - trésorière, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la Municipalité.

Madame Annie Thériault
Mairesse

Madame Élisabeth Charest
Directrice générale et greffière-trésorière

